

## Groupe de travail régional pour la planification écologique de la protection de la biodiversité dans le cadre de la Conférence des Parties (COP) d'Île-de-France

Mardi 15 octobre 2024

### Contexte

**Cadre** : groupe de travail organisé dans le cadre d'une réunion du Comité Régional de la Biodiversité (CRB) coprésidé par le Conseil Régional d'Île-de-France et par la Préfecture de la Région Ile-de-France.

**Lieu** : Amphithéâtre Chassagne de la Préfecture d'Île-de-France.

**Participants** : environ 45 participants.



**Séquence participative autour du thème 1 : « Le rôle de la planification dans la reconquête de la biodiversité : ménager le territoire, renforcer la trame verte et bleue, renaturer, mettre en œuvre la séquence ERC »**

### Priorisation des actions pour le thème 1

Les participants ont pu choisir parmi 9 actions 2 d'entre elles qui leur paraissaient particulièrement prioritaires. Les 2 actions sélectionnées étaient ensuite développées successivement dans le cadre des deux temps restitués ci-après. Les résultats du vote sont les suivants :

| Proposition d'action                                                       | Votes | %    | Sélectionné |
|----------------------------------------------------------------------------|-------|------|-------------|
| Évaluer les besoins de compensation pour les projets du territoire         | 3     | 7,1  |             |
| Identifier le foncier disponible ou à reconquérir pour la biodiversité     | 15    | 35,7 | ✓           |
| Définir des zones préférentielles pour la renaturation                     | 19    | 45,2 | ✓           |
| Définir des objectifs de restauration et de confortement de la trame bleue | 8     | 19,1 |             |

|                                                                                                      |    |      |  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|------|--|
| Mettre en place les outils de protection des espaces végétalisés                                     | 9  | 21,4 |  |
| Définir une armature cible pour la trame verte                                                       | 7  | 16,7 |  |
| Lancer une démarche trame noire, définir et mettre en œuvre les outils pour la rendre opérationnelle | 8  | 19,1 |  |
| Identifier les secteurs du territoire qui cumulent des enjeux écologiques et de fragmentation        | 6  | 14,3 |  |
| Anticiper les besoins de compensation pour les projets du territoire (ERC)                           | 13 | 31,0 |  |

### **Travail sur l'action « Définir des zones préférentielles pour la renaturation »**

Les participants pouvaient proposer des contributions libres dans trois catégories : « moteurs », « freins » et « projets / exemples inspirants ». Au total, 75 contributions ont été recueillies. L'auteur de la contribution est indiqué entre crochets si disponible.

#### **Moteurs identifiés**

- Disponibilité du foncier et/ou du propriétaire
- Maîtrise foncière
- Stratégie foncière concertée entre gestionnaires des espaces naturels
- Biens vacants et sans maîtres
- Préemption pour figer les espaces avant de les protéger
- Planification urbaine permet de mettre en perspective et concilier les divers enjeux (nature/logement)
- Prévoir des surfaces de pleine terre obligatoires
- Localiser les éléments de TVB à reconstituer ou renforcer et les classer au PLU en espace réservé
- Cohérence avec les continuités et les points noirs de biodiversité
- Disposer d'une modélisation des continuités écologiques à l'échelle d'une commune et d'un EPT
- Être capable d'anticiper la reconquête avant les projets de développement
- Réaménager les territoires agricoles en faveur de la biodiversité
- Restauration de la continuité écologique et sédimentaire des cours d'eau
- Un cadre réglementaire bien défini : les SNCRR (Sites Naturels de Compensation, de Restauration et de Renaturation)
- Un nouveau SRCE avec une réglementation forte
- FNE IDF a développé l'outil CartoVégétation pour la région [Environnement 92 et FNE IDF]

- Inscrire les zones de protection dans le PLUi
- Organisation de l'espace dans les OAP pour optimiser le foncier et l'occupation du foncier
- Sanctuarisation des espaces naturels, agricoles et forestiers inconstructibles
- Connaissance des friches
- Évaluation du potentiel écologique des friches
- Besoins de compensation des maîtres d'ouvrage

### **Freins identifiés**

- Manque de foncier en petite couronne
- Densité / rareté du foncier
- Propriété privée avec des usages incompatibles
- Achat de foncier agricole pour changer de pratique rendu aujourd'hui difficile
- Problème de maîtrise foncière
- Maîtrise du foncier ou le besoin d'outils fonciers forts
- Coût
- Financement de ces mesures
- Coût de la renaturation
- Visibilité sur le financement des opérations
- Enjeux financiers contradictoires
- Charge du diagnostic et de la connaissance du territoire
- Lenteur administrative
- Manque de souplesse
- Lenteur de la procédure
- Droit de la propriété
- Contraintes ou difficultés sur Animation et fédération des parties prenantes locales
- Manque de concertation entre acteurs avant la délivrance du permis de construire
- Manque de reconnaissance des enjeux de la biodiversité urbaine par les élus
- Conflits entre les objectifs d'aménagement
- Formation indispensable pour les agents instructeurs ADS pour l'accompagnement des pétitionnaires

### **Projets / exemples inspirants**

- Stratégie castor pour renaturation des cours d'eau
- Accélérer la restauration de la morphologie et de la continuité écologique et sédimentaire des cours d'eau
- Le projet réseaux écologiques dans les Hauts-de-Seine [Environnement 92 et FNE IDF]
  - Complément apporté à l'oral : développement d'un outil de modélisation des continuités écologiques dans le département des Hauts-de-

Seine sur la base de carte de végétation de l'IGN reconnaissant la couverture du sol grâce à un algorithme. En utilisant le logiciel Graphab pour modéliser les données, on peut déterminer des zones à protéger et des zones à renaturer.

- Cartoviz : Où renaturer en IDF [ARB IDF]
  - Complément apporté à l'oral : Outil existant permettant d'identifier le potentiel de renaturation sur les territoires urbains franciliens avec des indicateurs comme le cadre urbain ou l'adaptation au changement climatique. Il pourrait être complété par de nouveaux indicateurs, notamment ceux liés à la trame verte et bleue. Sa prise en main par les collectivités pourrait également être promue.
- Guide Renaturer les villes [ARB IDF]
  - Complément apporté à l'oral : Guide existant fournissant des retours d'expérience de collectivités.
- Guide AESN/DRIEAT de déclinaison de la séquence ERC à l'imperméabilisation des sols dans les PLU
- Élaboration des atlas de la biodiversité permettant d'agir à partir de données établies par les villes
- Carte des îlots bâtis vulnérables à la chaleur [IPR]
- Les 4 RNN (réserves Naturelles Nationales) existant déjà
- Les PRIF de la région Île-de-France (points noirs à résorber)
- Les Périmètres Régionaux d'Intervention Foncière [Île-de-France Nature]
  - Complément apporté à l'oral : définis en concertation avec les collectivités locales, la région et Île-de-France Nature, ils visent à avoir une action foncière et de valorisation de l'environnement, principalement dans des zones périurbaines de la ceinture verte.
- Le faire sur tous les soleils de la carte du SDRIF
  - Complément apporté à l'oral : fait référence aux nœuds stratégiques de protection très fortes du SDRIF-E. Il faudrait en maîtriser le foncier pour préserver ces zones de façon durable.
- Opérations dans les ZAC avec des parcs, des densités raisonnables avec des trames, une optimisation du foncier [UD 92 DRIEAT]

### **Travail sur l'action « Identifier le foncier disponible ou à reconquérir pour la biodiversité »**

Les participants pouvaient proposer des contributions libres dans trois catégories : « moteurs », « freins » et « projets / exemples inspirants ». Au total, 60 contributions ont été recueillies. L'auteur de la contribution est indiqué entre crochets si disponible.

#### **Moteurs identifiés**

- Propriété de collectivités en milieu naturel, biens vacants sans maître
- Friches urbaines
- Friches dégradées
- Identifier les friches qui ont un potentiel écologique fort
- Nombreux fonciers publics pourraient être restaurés
- Points noirs identifiés
- Zones dégradées
- Cibler les continuités
- Création de zones d'expansion de crues pour gérer les inondations
- Sols pollués à valoriser pour créer de nouveaux parcs
- Stratégie foncière concertée entre les gestionnaires avec état des lieux partagé sur le foncier
- Rôle du PLU et du PLUi ; demander une modification ou une révision
- Obligations réelles environnementales
- Périmètres régionaux d'intervention foncière
- Dépendances routières et ferroviaires
- Les parkings de supermarchés qui sont souvent vastes
- Les parkings à désimperméabiliser
- Réseau RTE et Enedis
- Aménagement des quartiers de gares du Grand Paris Express
- Les zones humides
- Les toitures à végétaliser
- Difficulté à exproprier

### **Freins identifiés**

- Biens vacants et sans maître
- Foncier privé sans usage mais non disponible
- Concurrence pour le foncier
- Volonté des propriétaires privés
- Droit de la propriété et complexité procédure d'expropriation
- Coût de la renaturation
- Coût du foncier
- Identifier la maîtrise d'ouvrage
- Concurrence d'utilisation de ses fonciers, cf. ISDI ou ENR solaire, etc.
- Absence de volonté des collectivités locales de maîtriser le foncier pour des espaces naturels
- Volonté de garder des friches "en réserve" dans un contexte de raréfaction des surfaces artificialisables lié à la ZAN
- Conflits sur le devenir des friches naturelles
- La densification galopante
- Friches identifiées comme des dents creuses en ville donc à construire

- Concurrence entre la restauration de friche pour la biodiversité et la construction en ZAN pour réutilisation ou les ENR
- Présence de pollutions
- Sols pollués
  - Complément apporté à l'oral : situation très fréquente en IDF, qui peut revêtir différentes formes et autant de solutions à trouver. Il existe des cartographies, mais la caractérisation des sols reste difficile. Ils servent en matière d'aménagement une fois dépollués, mais sont insuffisamment mobilisés pour de la renaturation.
- Impossible de migrer des sols en agriculture intensive (grandes cultures) vers une agriculture plus vertueuse (maraîchage bio par ex.) [LPO]
  - Complément apporté à l'oral : l'agriculture intensive représente 90 % des terres, or elles limitent la biodiversité. Il faudrait travailler avec les chambres et les syndicats car certaines sont destinées à être urbanisées, et il est difficile de trouver des alternatives maraîchères ou bio rentables qui puissent rivaliser.

### **Projets / exemples inspirants**

- Méthode CEREMA d'identification du potentiel de renaturation à grande échelle
  - Complément apporté à l'oral : déployée sur plusieurs collectivités, elle repose sur le croisement de données pour identifier des secteurs avec un gain potentiel en matière de biodiversité en fonction de la difficulté de renaturation, notamment selon la maîtrise foncière du site. En découlé un potentiel de renaturation qui peut être hiérarchisé à grande échelle.
- Mise en place d'un Observatoire du foncier forestier (Union Régionale des Communes Forestières)
- Les espaces naturels régionaux, les grandes continuités écologiques, les trèfles identifiés par le SDRIF-E
- Politique d'acquisition espaces naturels sensibles
- Plusieurs communes d'IDF qui ont désimperméabilisé des sols pour aménager un espace vert
  - Complément apporté à l'oral : exemple de la commune de Vélizy qui a aménagé un espace vert en cœur de ville en retirant le revêtement.
- Végétalisation des cimetières [ville de Meudon]
  - Complément apporté à l'oral : peut paraître anecdotique, mais les cimetières peuvent représenter des surfaces importantes et constituer des ICU. La faune peut également s'y installer bien qu'en cœur de ville. Meudon entretient l'espace sans produits phytosanitaires et ce type d'action est plutôt facile à mettre en œuvre. L'ARB va publier un guide pour aider

à la végétalisation des cimetières et publie déjà un guide de leur gestion écologique.

- Le cas du Pacte pour un Urbanisme de Chaville qui permet d'introduire plus de biodiversité
- DUP pour projet de restauration et de valorisation d'un espace naturel sensible
- Appel à manifestation d'intérêt pour le retour de la nature en ville [IDF Nature et CRIF]
  - Complément apporté à l'oral : vise à accompagner les collectivités locales dans leur projet de renaturation. A permis d'identifier une centaine de porteurs de projets publics.

### **Restitution de la séquence participative autour du thème 2 : « Lever les freins à la résorption des points noirs de continuité écologique »**

#### **Travail sur l'action « Programmer des actions de résorption de points noirs sur les infrastructures linéaires de transport (et profiter des opportunités de requalification et réfection d'ouvrages)»**

Les participants pouvaient proposer des contributions libres dans trois catégories : « moteurs », « freins » et « projets / exemples inspirants ». Au total, 38 contributions ont été recueillies. L'auteur de la contribution est indiqué entre crochets si disponible.

#### **Moteurs identifiés**

- Équiper des ouvrages existants pour les rendre favorable à la biodiversité [CEN IDF]
- Identification des points noirs et en même temps nature de la possible résorption
- Identifier les bons maîtres d'ouvrage. Forte volonté des collectivités de situation
- S'appuyer sur les opérations d'aménagement actuelles et futures pour les rendre plus vertueuses
- Nouvelles infrastructures du Grand Paris Express et tram peuvent prévoir des solutions favorables à la biodiversité mais souvent peu ambitieuses
- Systématiser les passages à faune dans tous les nouveaux projets (déviations, contournements) [CEN IDF]
- Évaluer l'efficacité des ouvrages existants.
- Éviter la création de nouveaux points noirs en parallèle de la résorption de ceux existants. Idem pour les petits projets...

## **Freins identifiés**

- Visibilité des financements
- Le titre des actions
  - Complément apporté à l'oral : les 2 actions de ce thème sont jugées comme n'étant pas à la hauteur des enjeux, pas assez ambitieuses.
- Coût des infrastructures
- Identifier porteur de l'action : motiver un porteur de projet (propriétaire de l'infrastructure, commune bénéficiaire de la route)
- Volonté et financement : qui veut qui paye ? [CEN IDF]
- Travaux sous circulation complexes
- Coût des opérations
- Souvent : qui fait quoi, mal défini, et manque de volonté politique
- Le travail en silos de certains opérateurs qui par manque de coordination entre eux font et défont les projets...
- Méconnaissance des enjeux de biodiversité par les opérateurs des infrastructures
- Fonctionnement en silos des opérateurs infrastructures
- Foncier dispo pas toujours suffisant en zone dense même sur nouvelles infrastructures
- Éclairage des axes de transport : ne pas oublier le passage des chiroptères

## **Projets / exemples inspirants**

- Construire des passages à faune au-dessus du tramway T10. [Environnement 92 et FNE IDF]
  - Complément apporté à l'oral : le T10 traverse des zones forestières importantes des Hauts-de-Seine. Des lieux physiques ont été identifiés pour y installer ces passages à faune et permettre le franchissement de l'ouvrage. Lors de la requalification d'ouvrages ferroviaires (train, RER, tramway), des passages à faune sont ajoutés dans le cadre de la séquence ERC. De nombreux sont actuellement programmés, y compris dans des forêts (Bois St-Martin, St Germain-en-Laye).
- Recensement de tous les ouvrages sur routes départementales pouvant servir : CD77 [CEN IDF]
- Travail entre direction de l'environnement et des routes au sein du CD77 pour résorber point noir, notamment au niveau de rus passant sous voirie et de travail sur ouvrages routier

- Réalisation d'un Passage à faune (petite faune) à Marnes-la-Coquette (92) en 2015
- Passage à faune sur la RN19, liaison Ferrières-Celie [IDF Nature]
- Connexion en projet en forêt régionale de Claye (77) au-dessus de la RN3 [IDF Nature]
  - Complément apporté à l'oral : projet d'IDF Nature parmi d'autres du même type pour reconnecter des morceaux de la forêt de Claye traversée par une route nationale.
- Création de zones comestibles dans les massifs des parcs et jardins des communes
- Création de zones comestibles dans les massifs ou les parcs et jardins des villes

### **Travail sur l'action « Démultiplier les petits projets peu coûteux »**

(plantation de haies, de bosquets/arbres isolés, restauration de ripisylves, restauration de mares et mouillères, développer des infrastructures écologiques le long des chemins ruraux...)

Les participants pouvaient proposer des contributions libres dans trois catégories : « moteurs », « freins » et « projets / exemples inspirants ». Au total, 45 contributions ont été recueillies. L'auteur de la contribution est indiqué entre crochets si disponible.

#### **Moteurs identifiés**

- Faciliter les projets par des financements et une ingénierie d'accompagnement [CEN IDF]
  - Complément apporté à l'oral : les petits projets (plantation de haies, restauration de mares, etc.) peuvent facilement séduire les collectivités, pourvu que ceux-ci soient assortis d'un accompagnement financier, en ingénierie et main d'œuvre.
- S'appuyer sur les PNR pour l'ingénierie et la recherche de financements
- Financements de la région pour la plantation de haies avec cahier des charges précis à respecter
- Possibilité de faire des projets participatifs
- Financement par la compensation écologique [Safer IDF \_ Archipel]
- Idem action précédente, éviter les dégradations de berges en parallèle de restauration de ripisylve : moins coûteux de faire bien plutôt que de réparer ce qui a été mal fait.

- Création ou restauration des mares ou zones humides, milieux qui ont beaucoup disparu depuis 50 ans
- Projets souvent portés par les communes avec les écoles, permet de sensibiliser les jeunes
- Faciliter le positionnement en "opérateur de compensation" des MOA de ces actions. [IdF Mobilités]
- Promouvoir la multifonctionnalité de ce type de projet [CEN IDF]
- Reconnaître et valoriser les initiatives privées ou publiques dans le cadre d'un concours régional.
- À l'échelle des collectivités territoriales et des élus : bon niveau d'action
- Emprises de lignes électriques pour y maintenir des couverts arbustifs / boisés etc. sous condition de compatibilité avec les exigences de sécurité [RTE]
- Favoriser les témoignages de bonnes pratiques entre pairs
- Préserver les arbres d'alignement

### **Freins identifiés**

- Ces projets sont perçus comme des contraintes par les agriculteurs
- Coût/temps nécessaire à l'entretien des haies
- Multiplicité des financements et visibilité réduite
- Convaincre les acteurs concernés
- Impliquer les agriculteurs avec des financements dédiés. Réfléchir à la gestion long-terme de ces projets souvent portés par les collectivités
- Reste à charge pour petites communes
- Manque de volonté politique des élus locaux
- Priorisation de la préservation des haies ou autres infra agroécologiques existantes et qui trop souvent disparaissent plus vite qu'on ne les replante...
- Certains maires exigent de planter des arbres très développés, qui meurent rapidement au lieu de planter de jeunes sujets à la repousse plus aisée [Environnement 92]
- Freins administratifs

### **Projets / exemples inspirants**

- Projet de plantation d'arbres en ville [Environnement 92]
  - Complément apporté à l'oral : des dizaines de projets de ce type réalisés en demandant aux villes de proposer un terrain pour planter une dizaine d'arbres, un bosquet, une mini-forêt, etc. Une association fournit le

savoir-faire en écologie urbaine et le financement se fait par le mécénat et les dons de particuliers.

- Dispositif d'aide technique et financière des communes rurales du Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées [CD77]
- Valoriser les success-story, type haies qui ont freiné les écoulements de boue
- Créer des zones « comestibles » dans les massifs des villes ou dans les parcs et jardins [Florence de Pampelonne]
- Cours oasis dans les écoles (ville de Paris par exemple)
  - Complément apporté à l'oral : démarche portée par de multiples acteurs consistant à désimperméabiliser les cours d'écoles et réduire leur impact en matière d'ICU, à remettre des espaces de pleine terre en ville. Revêt une dimension pédagogique à l'égard des jeunes. Peut se développer à tous les niveaux scolaires et donc à différentes échelles de collectivité territoriale. Démarche renforcée par le Fonds Vert qui peut facilement être reproduite.
- Renaturation d'un parking de 4 ha en forêt régionale de Sainte-Eutrope
  - Complément apporté à l'oral : il s'agit de désimperméabilisation, plus que de renaturation, puisque la fonction de parking est conservée.
- Potagers dans les écoles
- Aires Terrestres Éducatives
- Sensibilisation des architectes sur : introduction de la biodiversité via le futur bâti
- Désimperméabiliser partout où c'est possible :
- École de la biodiversité à Boulogne-Billancourt (murs accueillants la biodiversité, toit végétalisé + ruches, jardins - maraîchage pour les enfants)
- Stratégie du castor pour la restauration de cours d'eau (ex en Drôme) [FDC 77]

### **Restitution de la séquence participative autour du thème 3 : « Multiplier les opérations visant à renforcer la place de la biodiversité en milieu urbain »**

#### **Propositions d'actions pour le thème 3 et priorisation**

Les participants pouvaient proposer librement des actions à mettre en œuvre parmi 3 catégories d'actions : « Espace public », « Projets d'aménagement » et « Entreprises et particuliers ». Les participants étaient ensuite invités à se positionner sur les actions proposées pour voter sa sélection pour la séquence participative suivante. L'action la plus

sélectionnée, « Planter local (et soutenir les filières qui proposent du Végétal Local) » a été retenue. Les 54 propositions des participants sont les suivantes, précédé du nombre de votes :

### **Espace public**

- (2) Systématiser la gestion différenciée [CEN IDF]
- (3) Préserver les arbres d'alignement
- (1) Un éclairage à détection de présence au moins sur les éléments de TVB [CEN IDF]
- (2) Former à mieux planter (taille des fosses de plantation, arrosage)
- (3) Utiliser des essences locales et ou nectarifère [CEN IDF]
- (2) Développer les haies
- (3) Renforcer les continuités écologiques depuis les nouvelles gares du grand Paris vers les espaces de nature
- (4) Limiter les espèces envahissantes.
- (3) Diversifier les strates et les habitats
- Former les agents des espaces verts des communes pour la taille des haies (calendrier, modalités, etc.)
- (4) Identifier les continuités écologiques à l'échelle de la Commune ou inter-communalité
- (4) Préserver les vieux arbres et relativiser la dangerosité [CEN IDF]
- Créer un vrai label qui ne soit pas sur du déclaratif de la collectivité mais sur un contrôle extérieur qui pèse à la fois le positif et le négatif
- Noie d'infiltration y compris en rénovation des cœurs de ville
- (5) Favoriser le végétal local
- (7) Développer la gestion écologique et différenciée
- (4) Développement des solutions fondées sur la nature en ville (noues, etc.)
- (4) Développer les dispositifs ABC, TEN et CFB

### **Projets d'aménagement**

- (4) Conserver la pleine terre et limiter l'imperméabilisation
- (2) Opérations de gestion intégrée des eaux pluviales
- (1) Intégrer la notion de trames écologiques en milieu urbain
- (4) Prise en compte des oiseaux nicheurs dans les opérations de rénovation du bâti (Hirondelle de fenêtre, Martinet noir)
- (3) Muscler les cahiers des charges des ZAC pour les opérations d'aménagement
- (4) S'appuyer sur la biodiversité existante pour concevoir les projets d'aménagement

- (2) Favoriser au maximum la pleine terre dans les aménagements et végétaliser le bâti
- (4) Travailler la séquence ERC et compenser à l'échelle du projet
  - Complément apporté à l'oral : les compensations sont généralement effectuées hors de la zone de projet, ce qui signifie qu'une dégradation locale est compensée ailleurs
- (7) Développer les architectures qui accueillent la biodiversité
- (3) communiquer sur les résultats des opérations d'aménagement vis-à-vis de la biodiversité
- (1) Ne pas laisser des projets d'aménagements sans écologue et surtout prépondérant face aux paysagistes [CEN IDF]
- Communiquer sur les "mauvaises" herbes, opération "belles et sauvages"
- (2) Former les aménageurs aux enjeux biodiversité.
- (1) Corriger nos erreurs et laisser faire la nature [NaturEssonne]
- (2) Dans les séquences ERC, favoriser le "E" et le "R" avant le "C"...

### **Entreprises et particulier**

- (2) Sensibiliser les jardiniers amateurs aux pratiques favorables à la biodiversité
- (2) Installer des habitats (nichoirs, hibernacula...) – [IdF Mobilités]
- (2) Développer les sciences participatives citoyenne au service de la connaissance et pour évaluer l'efficacité des aménagements écologiques
- (5) Mutualiser les parkings et renaturer ce qui est libéré
- (9) Planter local (et soutenir les filières qui proposent du Végétal Local)
- (2) La commune de Chaville a mis en place le Pacte pour un Urbanisme Responsable pour des logements collectifs avant le permis de construire, grâce à un dialogue entre tous les acteurs
- (7) Valoriser les espaces verts inutilisés par les entreprises en faveur de la biodiversité
- (2) Former les professionnels de l'aménagement paysager
- Récompenser les particuliers qui par leur gestion favorisent la biodiversité [CEN IDF]
- (1) Limiter la pollution lumineuse
- Porter des campagnes pédagogiques et d'informations pour les particuliers afin de changer leurs visions sur la place de la nature autour de soi
- Formations à la biodiversité dans les structures d'enseignement supérieur/agricole

## **Travail sur l'action « Planter local (et soutenir les filières qui proposent du Végétal Local) »**

Les participants pouvaient proposer des contributions libres dans trois catégories : « moteurs », « freins » et « projets / exemples inspirants ». Au total, 24 contributions ont été recueillies. L'auteur de la contribution est indiqué entre crochets si disponible.

### **Moteurs identifiés**

- Réseau de pépinières identifié
- Outils de la commande publique et donc sensibilisation des maîtres d'ouvrage – [IDF Mobilités]
- Enjeu pour la biodiversité bien identifié
- Réelle volonté des collectivités. Mise en place d'une nouvelle animation de la filière régionale
- Guide OFB
- Planter local mais surtout adapté au sol

### **Freins identifiés**

- La demande pour structurer l'offre [CEN IDF]
  - Complément apporté à l'oral : démarche bien enclenchée, avec des horticulteurs et pépiniéristes prêt à s'engager, mais il faut que la demande suive, assure la rentabilité et laisser le temps, notamment au pépiniériste, de travailler. La filière manque encore de structuration et une demande importante pour renforcer celle-ci.
- Certains élus préfèrent planter des espèces exotiques
- Habitude de voir dans le domaine urbain certaines essences (exotiques)
- Peu d'offre des pépiniéristes
- Notion d'esthétique et de praticité des espèces horticoles / exotiques
- Une offre de végétaux labellisés encore faible
- Manque de « culture » des usagers
- Perturbation du concept par les dires prévenant que du fait du changement climatique il faut planter autre chose [CEN IDF]

### **Projets / exemples inspirants**

- Animation de la filière {végétal local} en IDF par IDF Nature (projet LIFE Biodiv'France)
- Valoriser les pépinières produisant du végétal local exemples Pariciflore / Enracineuse

- Développement des contrats de culture
  - Complément apporté à l'oral : contrat passé avec un producteur pour des besoins futurs éloignés dans le temps
- Initiative de la commune de Chaville pour la biodiversité urbaine : urbanisme collectif et zones pavillonnaires [Environnement 92]
  - Complément apporté à l'oral : la municipalité a mis en place un pacte favorisant le dialogue entre les acteurs (aménageurs, élus, associations, riverains) qui se réunissent en jury pour choisir parmi trois projets d'architecte. Ceci réduit par ailleurs les recours.
- Mise à jour du guide plantons local en Île-de-France [ARB idF]

Complément apporté à l'oral : proposer un outil en ligne pour permettre aux acteurs de sélectionner une palette végétale locale et d'être mis en relation avec les producteurs. La mise en ligne permettrait de sélectionner la palette parmi certains critères, notamment un critère d'adaptation au changement climatique.